



MASTER 2 Recherche
Co-accréditation Lyon 3 – ENS de Lyon

Mention : « PHILOSOPHIE »

Parcours :
« PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE »

année 2025-2026

Attention : ce document est susceptible d'être modifié et complété

CONTACTS

Responsable pédagogique du parcours :

Stéphane MADELRIEUX (Lyon 3)

stephane.madelrieux@univ-lyon3.fr

Secrétariat du Master (Lyon 3)

M2 : Raphaël Delplanque

téléphone : 04 78 78 70 42

raphael.delplanque@univ-lyon3.fr

M1 : Sandrine BAROU

téléphone : 04 78 78 72 61

sandrine.barou@univ-lyon3.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :

Mardi 9h30-12h30

Mercredi 13h30-15h30

Jeudi 9h30-12h30

Vendredi 9h30-11h30

Référent pour l'ENS de Lyon

Arnaud Milanese (ENS de Lyon)

arnaud.milanese@ens-lyon.fr

Secrétariat ENS de Lyon

téléphone : 04 37 37 61 69

CONDITION D'ADMISSION

Pour être admis.e au parcours de M2 « Philosophie contemporaine », il faut préférentiellement être détenteur/trice d'un M1 de philosophie.

1. M1 mention « Philosophie » à Lyon 3/ENS de Lyon

Les étudiant.e.s de Lyon 3 et de l'ENS de Lyon détenteurs/trices du M1 mention « Philosophie » sont de droit admis.e.s dans l'un des parcours de deuxième année. Leur candidature au parcours « philosophie contemporaine » fait toutefois l'objet d'un examen visant à vérifier la pertinence d'une telle orientation compte tenu de leur projet de recherche et de leur projet professionnel.

2. M1 de philosophie

Les candidatures des étudiant.e.s ayant validé un M1 (ou un diplôme équivalent) de philosophie ailleurs ou dans une autre mention (ex : M1 « Histoire de la philosophie » à Lyon 3 ou l'ENS de Lyon) seront examinées au cas par cas. La candidature est à déposer sur e-candidat selon le calendrier en vigueur. Il importe de soigner la partie « projet » du dossier, en montrant son adéquation à la formation proposée.

3. Pas de M1 de philosophie

Les candidatures des étudiant.e.s ayant validé un M1 ou un diplôme équivalent dans une autre discipline seront examinées au cas par cas. Si la formation ne comporte aucune validation d'enseignement en philosophie, le/la candidat.e sera invité.e à se réorienter vers une licence ou un M1 de philosophie selon les cas. Il importe de soigner la lettre de motivation et la partie « projet » du dossier en montrant son adéquation à la formation proposée. La candidature est à déposer sur e-candidat selon le calendrier en vigueur.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours de M2 "Philosophie contemporaine" est une formation proposée à la suite du M1 de la Mention « philosophie » qui constitue un tronc commun pour l'ensemble des parcours de M2. Il se veut :

1. **Généraliste** : à la différence d'autres parcours de M2 proposées à Lyon 3 (« Philosophie politique et juridique », « Éthique, Écologie et développement durable », « Culture et santé », « Logique, histoire et philosophie des sciences et des techniques »), la formation proposée en « Philosophie contemporaine » n'est pas spécialisée sur un objet ou thème déterminé (le droit, l'environnement, la médecine, la science) ni sur un sous-champ disciplinaire en particulier (la politique, l'éthique ou l'épistémologie). Des cours sont proposés aussi bien en philosophie morale et politique qu'en philosophie des sciences, en philosophie esthétique qu'en métaphysique ou philosophie de la religion. Elle entend prolonger ainsi la formation généraliste des étudiants de M1 pour leur permettre de passer les concours ou envisager un doctorat.

2. **Pluraliste** : cette spécialité ne s'inscrit pas dans une tradition philosophique ou un style de pensée unique et déterminé, mais entend au contraire permettre aux étudiants de découvrir les tendances et pratiques de la philosophie contemporaine dans toute leur pluralité et dans une ouverture internationale. Le parcours présente ainsi des styles d'analyse, des méthodes, des thèses et des concepts tirés des différents courants philosophiques majeurs de l'époque contemporaine : philosophie analytique, phénoménologie, poststructuralisme, féminisme, pragmatisme, épistémologie historique, etc.

3. **Ancrée dans la pensée contemporaine** : à la différence de la mention « Histoire de la philosophie », elle aussi généraliste et pluraliste, le parcours « philosophie contemporaine » est résolument tourné vers les débats, problèmes et concepts de notre époque : le genre, l'écologie et l'environnement, la justice internationale, la démocratie, les technologies, la santé, etc.

4. **Pour la recherche** : la majorité des cours disciplinaires (5 sur 7) sont proposés au premier semestre, ce qui permet de consacrer la majeure partie du temps du second semestre à la rédaction du mémoire de recherche. Un séminaire de méthodologie de la recherche et de suivi des mémoires accompagne cette rédaction.

5. **Pour les concours de l'enseignement (CAPES, agrégation)**. Pluraliste et généraliste, ce parcours permet également de fortifier sa culture en histoire de la philosophie contemporaine (XXe-XXIe siècles), qui constitue une part importante des programmes des concours d'enseignement. En outre, l'ancrage dans le contemporain ne se fait pas dans l'exclusion de l'histoire de la philosophie : le bloc « Sources historiques de la philosophie contemporaine » permet de réinscrire les problèmes et concepts contemporains dans une histoire longue de la philosophie et vise à renforcer la culture philosophique générale dans l'optique de la préparation des concours.

6. **Multisite** : si une majorité de cours se passe à Lyon 3, la co-accréditation du parcours permet de valider plusieurs cours à l'ENS de Lyon et un cours à Lyon 2, permettant le choix entre un large jeu d'options.

MAQUETTE

Matières Semestre 3	type/volume		MCC	Crédits (ects)	mutualisations
	CM	TD			
UEF. Tendances et pratiques de la philosophie contemporaine internationale (2 cours au choix)					
UEF 1. Philosophie de langue française	24		CC	2 x 6	M2HP (1 sur les 3)
UEF 2. Philosophie de langue allemande	24		TE		
UEF 3. Philosophie de langue anglaise	24		CC		
UEC 1. Questions et enjeux de la philosophie contemporaine (2 cours au choix)					
UEC A1. Esthétique contemporaine	24		TE	2 x 6	
UEC A2. Philosophie de la justice	18		CC		PPJ (+ EEE)
UEC A3. Ethique environnementale	24		CC		EEE
UEC A4. Épistémologie de la médecine et de la psychiatrie	22		TO		CS
UEC A5. Histoire et philosophie des technologies	18		CC		LHPST (+ CS)
UEC A6. Histoire et philosophie des sciences formelles	20		CC		LHPST
UEC A7. Féminismes et pensées critiques (ENS)	18		CC		Dispensé à l'ENS de Lyon
UEC A8. Minorités religieuses, altérité, dialogue (ISERL)	24		CC		Dispensé à l'ISERL (Lyon 2)
UEC 3. Sources historiques de la philosophie contemporaine (1 cours au choix)					
UEC B1. Philosophie morale, juridique et politique	24		TE	1 x 6	HP
UEC B2. Philosophie des sciences	24		TO		LHPST (+ HP)
UEC B3. Philosophie moderne et contemporaine	24		TE		HP (+ Agrégation, écrit, auteur 2)
UEC B4. L'actualité des Classiques	22		CC		Dispensé à l'ENS de Lyon
SOUS-TOTAL				30	

Matières Semestre 4	type/volume		MCC	Crédits (ects)	mutualisations
	CM	TD			
UE 1. Débats et controverses (2 sur 3)					
Débats et controverses : Normes et pratiques	24		CC	4	PPJ
Débats et controverses : Savoirs et rationalité	24		CC	4	PPJ, LHPST
Civilisation - histoire des idées (cours en anglais)	21		TO	4	M1 LLCER

UE2 : Expérience et pratique de la recherche					
Mémoire de recherche			TE	13	
Séminaire de méthodologie de la recherche	24		CC	2	
Actualité de la recherche		12	Att.	2	
UE3 : Compétences professionnelles					
Langues vivantes		18	CC	2	Anglais commun LHPST/M2HP
Stage professionnel		12	Att.	2	
Projet Professionnel Personnalisé (PPP)		3	Att.	1	Commun Mention Philosophie
SOUS-TOTAL				30	
TOTAL				60	

PRESENTATION DE LA MAQUETTE

Légende

Agrégation : Préparation à l'agrégation (post-master)

CS : mention « Philosophie », parcours M2 « Culture et Santé » (Lyon 3) ; responsable : E. Giroux.

EEE : mention « Philosophie », parcours M2 « Éthique, Écologie et Environnement » (Lyon 3). Responsable : M. Cozic et C. Harpet.

HP : mention « Histoire de la philosophie » (co-accrédité Lyon 3-ENS de Lyon). Responsable : M.-F. Pellegrin.

ISERL : Institut Supérieur d'Etude des religions et de la laïcité (Lyon 2 ; <http://www.iserl.fr>). Responsable pour la Faculté de philosophie de Lyon 3 : T. Gontier.

LHPST : mention « Philosophie », parcours « Logique, Histoire et philosophie des sciences et des techniques » (Lyon 3). Responsable : S. Loeve.

LLCER : Master Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales – Etudes Anglophones (Faculté des Langues, Lyon 3). <https://facdeslangues.univ-lyon3.fr/master-llcer-etudes-anglophones-3>

MCC : Modalité de contrôle des connaissances.

P : mention « Philosophie ». Une mention correspond à un diplôme national. Elle peut se diviser en plusieurs parcours spécialisés aboutissant tous à l'obtention du même diplôme. La mention P est en forme de Y : un tronc commun en M1 qui se divise en 5 parcours en M2. La mention HP est un autre diplôme, indépendant.

PPJ : mention « Philosophie », parcours M2 « Philosophie politique et juridique » (Lyon 3). Responsable : C. Girard.

UE : unité d'enseignement

UEF : unité d'enseignement fondamental (tronc commun du parcours)

UEC : unité d'enseignement complémentaire (options)

CONTRAT PÉDAGOGIQUE

Le choix des cours d'option dans chaque groupe fait l'objet d'un « contrat pédagogique » à remplir et remettre au secrétariat en début d'année. Le formulaire est fourni dans le dossier de pré-rentree (ou à retirer au secrétariat). **Bien préciser, pour chaque cours en doublon, s'il sera validé à Lyon 3 ou à l'ENS de Lyon.**

UEF. Tendances et pratiques de la philosophie contemporaine internationale

Ces cours disciplinaires sont portés par le parcours « Philosophie contemporaine ». Ils constituent le tronc commun de la formation. Ils visent à donner aux étudiant-es un panorama sur le paysage philosophique international, en leur donnant des outils pour en comprendre les traditions, les problèmes et les concepts. Les intitulés sont à comprendre de manière souple (philosophie francophone, germanophone, anglophone) et n'interdisent pas d'aborder d'autres traditions ou auteurs. Ils peuvent porter sur des textes en langue originale, mais ils se déroulent en français. Les cours de « Débats et controverses » permettent de compenser la juxtaposition des trois cours précédents en prenant comme objet direct des débats philosophiques pouvant faire intervenir des acteurs de nationalités et/ou de traditions et de style philosophiques différentes.

UEC 1. Questions et enjeux de la philosophie contemporaine

Ces cours sont des options prises dans les autres parcours de la mention « Philosophie » ou dans d'autres mentions. Ils permettent de spécifier la formation philosophique sur des objets et questions plus précises du débat contemporain et relevant de champs philosophiques plus déterminés (épistémologie, philosophie morale et politique, esthétique, philosophie de la religion notamment). Le large choix d'options proposées permet à chacun-e de construire sa formation en fonction de ses intérêts.

Le cours intitulé « Minorités religieuses, altérité, dialogue » est une option prise dans le Master ISERL (Institut Supérieur d'Études de la Religion et de la Laïcité) à l'Université Lyon 2. Il se compose de 12h de philosophie de la religion et de 12h d'histoire de la religion.

UEC 2. Sources historiques de la philosophie contemporaine

Ces cours, en commun avec la mention « Histoire de la philosophie » (co-accréditée avec l'ENS de Lyon), permettent de renforcer la culture historique tout en replaçant les problèmes et débats contemporains dans la perspective plus longue de la constitution de la modernité. Ils permettent également de poursuivre la formation générale en vue de la préparation aux concours (CAPES et Agrégation).

UE1. Débats et controverses (second semestre)

Les cours de « Débats et controverses » constituent le tronc commun du second semestre. Ils permettent de compenser la juxtaposition des trois cours du tronc commun du premier semestre en prenant comme objet direct des débats philosophiques pouvant faire intervenir des acteurs de nationalités et/ou de traditions et de style philosophiques différentes.

Le cours « **Civilisation - histoire des idées** » pris à la Faculté des Langues de Lyon 3, dans le Master Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales – Études Anglophones, permet de valider un cours entièrement en anglais. Il peut se substituer à l'un des deux cours de « Débats et controverses ».

UE 2. Expérience et pratique de la recherche (second semestre)

1. Le mémoire de recherche compte pour 13 ects. Le choix du sujet doit bien sûr relever de la philosophie contemporaine (XXe-XXIe siècles) et, dans la mesure du possible, être dans la continuation du pré-mémoire de M1. Une fiche de dépôt de sujet est distribuée à la rentrée à faire signer par le/la directeur/trice de mémoire.
2. Le séminaire de méthodologie permet aux étudiant-es d'exposer en public l'état d'avancement de leur recherche et de discuter collectivement des questions de méthode. Il est validé, sans attribution de note, par la présentation de l'état des travaux lors d'une des séances.
3. Le séminaire « Actualité de la recherche » consiste à assister et à participer aux manifestations scientifiques organisées tout au long de l'année par les équipes de recherches en philosophie de Lyon, et, avant tout par l'équipe de recherche associée à la Faculté de philosophie : l'Institut de Recherche Philosophique de Lyon (IRPhiL, UE 4187). Pour les manifestations scientifiques, l'étudiant-e validera sa présence à un colloque de deux jours ou à deux journées d'étude ou à 6 séances de séminaire par un formulaire de justificatif de présence (dans les dossiers de pré-rentrée ou à retirer au secrétariat et à faire signer par l'organisateur-trice du colloque). Ce module peut être validé tout au long de l'année et non pas seulement au premier semestre. Les étudiant-es sont invités à consulter les pages de l'équipe de recherche (<http://facdephilo.univ-lyon3.fr/recherche/institut-de-recherches/>) et les actualités de la Faculté de philosophie (<http://facdephilo.univ-lyon3.fr/actualites/>). Les manifestations organisées par les laboratoires TRIANGLE (ENS de Lyon) et l'IHRIM (ENS de Lyon), dans la mesure où elles relèvent bien de la philosophie, peuvent également être validées (à vérifier en amont avec S. Madelrieux).

UE 3. Compétences professionnelles (second semestre)

1. Langues vivantes : la validation d'un niveau de langue est désormais obligatoire dans toutes les formations de master. Un cours de langue anglaise sera assuré à la Faculté par un.e intervenant.e de la Faculté des Langues de l'Université Lyon 3. Il s'agit d'un cours d'anglais pour philosophes.
2. Stage : un stage est obligatoire dans toutes les formations de master, y compris de recherche. Il faut établir une convention de stage en amont, en vous rapprochant du secrétariat pour la procédure. Une dispense est possible pour les étudiant.es pouvant justifier d'une activité salariée ou associative supérieure à 12h dans l'année.
3. PPP : sa validation se fait par la présence (obligatoire) à une journée de présentation des possibilités de poursuite d'études (concours de l'enseignement, thèse de doctorat) et des débouchés (enseignement, recherche, autres).

Cours à l'ENS de Lyon (cours « doublon »)

Outre les cours UEC A7 (Féminismes et pensées critiques) et UEC B4 (L'actualité des Classiques) qui figurent dans la maquette, un certain nombre de cours proposés à l'ENS de Lyon peuvent être validés en lieu et place des cours correspondants à Lyon 3 sous le même intitulé (cours dit « doublons »). Ces cours de l'ENS de Lyon sont ouverts aussi bien aux étudiants de Lyon 3 qu'aux élèves normaliens. Reportez-vous à la p. 11 de cette plaquette pour voir un tableau récapitulatif des cours doublons. Pour la liste détaillée, voir p. 29. Voir le descriptif précis de ces cours sur le site internet de l'ENS de Lyon. Les horaires indiqués dans la maquette correspondent au volume des cours dispensés à Lyon 3. Les cours à l'ENS de Lyon sont généralement de 22hCM. Ils sont généralement validés en contrôle continu, et non par un examen terminal.

Emploi du temps

Pour les choix d'option, nous garantissons autant que possible la compatibilité des emplois du temps des cours portés par le parcours « Philosophie contemporaine » avec les autres cours dispensés à Lyon 3. Nous ne pouvons garantir leur compatibilité avec les cours dispensés à l'ENS de Lyon ou à Lyon 2.

MCC : Modalité de contrôle des connaissances. Les MCC indiqués ici concernent les validations des cours à la Faculté de philosophie de Lyon 3. Pour les cours de l'ENS de Lyon, la validation se fait généralement en contrôle continu (à vérifier sur le site internet de l'ENS et auprès de l'enseignant.e).

CC : contrôle continu (forme et calendrier laissés à la liberté de l'enseignant.e.)

TE : terminal écrit (pendant les sessions officielles d'examen)

TO : terminal oral (pendant les sessions officielles d'examen)

Contrairement à la validation par TE et TO pour lesquels deux sessions d'examen sont prévues (la seconde session du premier comme du second semestre ayant lieu en fin d'années scolaire, vers juin), la note de CC reportée sur le bulletin est définitive (pas de seconde session).

LISTE DES ENSEIGNANTS TITULAIRES DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE DE LYON 3

PROFESSEUR-ES DES UNIVERSITÉS (PR)	
Mikaël COZIC	Philosophie des sciences, philosophie formelle, philosophie de l'économie Philosophie de la connaissance, philosophie de l'esprit Philosophie de la santé
Isabelle DELPLA	Ethique et politique, éthique appliquée, sciences humaines Droit et justice internationale (guerres, justices transitionnelles) Philosophie du langage et philosophie anglophone contemporaine
Charles GIRARD	Philosophie du droit Philosophie politique contemporaine Philosophie des sciences sociales
Elodie GIROUX	Philosophie et histoire de la médecine Philosophie et histoire des sciences (biologiques, médicales et les statistiques) Questions contemporaines liées aux risques et à l'environnement
Thierry GONTIER	Philosophie politique et morale Histoire de la philosophie Philosophie des religions
Maï LEQUAN	Histoire de la philosophie moderne Idéalisme allemand (Kant, Hegel, Schelling) Philosophie morale
Stéphane MADELRIEUX	Philosophie anglophone (empirisme, pragmatisme) Philosophie française contemporaine Métaphysique, philosophie de la connaissance
Jean-François PRADEAU	Histoire de la philosophie Philosophie ancienne
Audrey RIEBER	Esthétique, philosophie de l'art Philosophie allemande Épistémologie de l'histoire de l'art
MAÎTRE-SSES DE CONFÉRENCES (MCF)	
Charles EHRET	Philosophie médiévale Métaphysique Théologie
Johanna LENNE-CORNUEZ	Philosophie morale Éthique appliquée (environnement, féminisme, etc.) Philosophie des Lumières
Sacha LOEVE	Histoire et philosophie des techniques et technologies Histoire et philosophie des sciences Philosophie française contemporaine
Nicolas NAYFELD	Philosophie politique et juridique Philosophie morale

	Philosophie polonaise (école de Lvov-Varsovie)
Pierre-Jean RENAUDIE	Philosophie allemande contemporaine Phénoménologie, existentialisme Philosophie de l'esprit

Contact enseignants de Lyon 3 : prenom.nom@univ-lyon3.fr (cf. site internet de la Faculté).

Direction du mémoire et membres du jury de soutenance

Le mémoire de M2 peut être dirigé par n'importe quel-le enseignant-e de la Faculté de philosophie de Lyon 3 ou de l'ENS de Lyon. La ou le deuxième membre du jury lors de la soutenance peut être n'importe quel-le enseignant-e de la Faculté (MCF aussi bien que PU ou MCF HDR) comme de l'ENS de Lyon. Les étudiants inscrits dans ce parcours s'engagent à faire leur mémoire en philosophie contemporaine (XXe-XXIe), et non en histoire de la philosophie, pour lequel l'autre mention de master « Histoire de la philosophie » est appropriée.

Lexique

MCF (titulaire) : Maître-sse de Conférences (recruté-e après une thèse de doctorat) ; habilité-e à diriger des mémoires de master.

PR (titulaire) : Professeur-e des Universités (recruté-e après une HDR) ; habilité-e à diriger des thèses de doctorat.

HDR : habilitation à diriger des recherches dans le cadre d'une thèse de doctorat. Tous les PR sont HDR.

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche. Contractuel-le (pour un an) généralement en fin de thèse ou en post-doctorat, recruté-e par la commission de spécialistes de la Faculté de philosophie.

Moniteur-trice : Contractuel-le, généralement en cours de thèse.

Chargé-e de cours : Enseignant-e extérieur-e chargé-e de vacations (cours ponctuel sous contrat) à la Faculté de philosophie.

MASTER 2 PARCOURS « PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE »		
OFFRE DE COURS 2024-2025		
<i>Voir p. 30 pour la liste détaillée des cours proposés à l'ENS de Lyon</i>		
UEF. TENDANCES ET PRATIQUES DE LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE INTERNATIONALE (SEMESTRE 3)		
(2 COURS AU CHOIX)		
	ENS de Lyon	Lyon 3
UEF 1. Philosophie de langue française	La philosophie française du 19e siècle (Delphine Antoine et Samuel Lézé)	Critiques du fondement (S. Madelrieux)
UEF 2. Philosophie de langue allemande	Introduction à la phénoménologie husserlienne (Benjamin Busquet)	Philosophies du corps (P.-J. Renaudie)
UEF 3. Philosophie de langue anglaise	Introduction à la philosophie cognitive (Jean-Michel Roy)	Le pragmatisme américain (A. Charpentier)
UEC 1. Questions et enjeux de la philosophie contemporaine (S3)		
(2 cours au choix)		
UEC A1. Esthétique contemporaine	Atelier Ciné-philo (Claude Gautier)	Paul Klee : une pensée artistique (A. Rieber)
UEC A2. Philosophie de la justice		Les théories de la justice (I. Delpla)
UEC A3. Ethique environnementale		Ethiques environnementales (J. Lenne-Cornuez)
UEC A4. Épistémologie de la médecine et de la psychiatrie	Les enjeux contemporains en santé (Julie Henry)	Épistémologie de la médecine et de la psychiatrie (coord. P. Fourneret & E. Giroux)
UEC A5. Histoire et philosophie des technologies		Qu'est-ce qu'un objet technique (Sacha Loeve)
UEC A6. Histoire et philosophie des sciences formelles	Epistémologie de la modélisation (Sara Franceschelli)	De Rorty à Brandom (Hugo Cadière, ATER)
UEC A7. Féminismes et pensées critiques (ENS)		
UEC A8. Minorités religieuses, altérité, dialogue (ISERL)		Blondine Desbiolles (12h) Jean-Pierre Chantin (12h)
UEC 2. Sources historiques de la philosophie contemporaine (S3)		
(1 cours au choix)		
UEC B1. Philo. morale, juridique et politique	Qu'est-ce qui dépend de nous ? Réponses antiques (Laurent Lavaud)	La souveraineté (M. Lequan)
UEC B2. Philosophie des sciences	Philosophie des sciences sociales (Claude Gautier et Arnaud Milanese)	<i>En attente</i>
UEC B3. Philosophie moderne et contemporaine	Introduction à la philosophie de Denis Diderot (Basile Malandain)	Bachelard (J. Lamy)
UEC B4. L'actualité des Classiques	Nietzsche et l'écriture philosophique (Pierre Mrdjenovic)	

UE 1. Débats et controverses (semestre 4)		
(2 cours au choix)		
Débats et controverses : Normes et pratiques	La citoyenneté multiculturelle (Sophie Guérard)	Déterminisme, libre arbitre et responsabilité (N. Nayfeld)
Débats et controverses : Savoirs et rationalité	Féminisme et pensée critique (Charlie Brousseau)	La différence anthropologique (Tudor Djamo-Mitchell)
Civilisation - histoire des idées		<i>En attente</i>

(cours en anglais, LLCER)

DESCRIPTIF DES COURS DE LYON 3

Les informations sur les cours et séminaires de l'ENS de Lyon sont disponibles en ligne : « Offre de cours Girofle 2025-2026- Ecole Normale Supérieure de Lyon » (recherche par code de cours, par département ou par discipline).

RENTREE ET HORAIRES

ATTENTION, les cours à Lyon 3 commencent le lundi 1er septembre 2025, avant les cours à l'ENS de Lyon. La réunion de pré-rentree à Lyon 3 aura lieu le 29 août.

Les élèves et étudiant.e.s normalien.ne.s désireux/ses de valider des cours à Lyon 3 doivent vérifier leurs horaires et salles sur le site internet de la Faculté ou sur les panneaux d'affichage de la Faculté de philosophie (15 quai Claude Bernard) et se présenter en cours dès la semaine de rentrée à Lyon 3. Les étudiant.e.s de Lyon 3 sont également invité.e.s à se renseigner sur les horaires et salles des cours de l'ENS de Lyon qu'ils/elles désirent valider sur le site internet de l'ENS de Lyon ou directement sur place.

UEF. TENDANCES ET PRATIQUES DE LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE INTERNATIONALE

Philosophie contemporaine de langue française

Enseignant : Stéphane Madelrieux

Titre : La critique des métaphysiques du fondement

Validation : CC

Descriptif : Une partie de la philosophie française contemporaine peut être redécrite comme promouvant une critique de toutes les métaphysiques du fondement. Les principales étapes de l'histoire de la philosophie française au XX^{ème} siècle peuvent notamment être reprises sous ce programme général, suivant diverses modalités : le bergsonisme critique toute métaphysique de la substance et de la forme fixe au nom d'une ontologie des flux et de la création d'imprévisibles nouveautés (la Vie contre le fondement) ; l'existentialisme critique toute métaphysique des essences antécédentes au nom d'une éthique de la liberté et du projet (l'Existence contre le fondement) ; le poststructuralisme nietzschéen (Foucault, Deleuze, Derrida, etc.) a critiqué la métaphysique elle-même comme assomption de l'identité stable et de la présence originaire au détriment des différences et des transformations (la Différence contre le fondement). Ce cours aura trois objectifs corrélés : 1) montrer l'importance de la question du fondement et de sa critique pour comprendre l'histoire de la philosophie française contemporaine ; 2) analyser les différentes stratégies utilisées de la part des philosophes français pour identifier et critiquer les figures du fondement défendues par la tradition métaphysique qu'il s'agirait de dépasser ; 3) faire apparaître les ambiguïtés et contradictions dans ces manières de critiquer la quête de fondement en s'interrogeant plus largement sur la nature et les enjeux en philosophie du « fondationalisme » et de sa critique.

Bibliographie

Les titres ci-dessous visent à donner de grands repères historiques et thématiques pour le cours. Des bibliographies spécifiques aux différentes séquences seront distribuées en séance.

DESCOMBES Vincent, *Le même et l'autre. Quarante-cinq ans de philosophie française (1933-1978)*, Paris, Minuit, 1979

GUTTING Gary, *French Philosophy in the Twentieth Century*, Cambridge, CUP, 2001

WORMS Frédéric, *La philosophie en France au XXe siècle. Moments*, Paris, Gallimard, 2009

Philosophie de langue allemande

Enseignant : Pierre-Jean RENAUDIE

Titre : Philosophies du corps

Évaluation : TE 4h

Descriptif : Le corps est un objet philosophique paradoxal. Si la connaissance d'une chose est proportionnelle à la quantité d'information dont nous disposons à son égard, notre corps devrait être ce que nous connaissons le mieux. Nous avons en effet de notre corps une conscience proprioceptive et intéroceptive à la fois immédiate et constante, qui nous livre continuellement des informations extrêmement riches et précises sur son état physiologique et sa localisation spatiale. Ce corps dont nous avons une conscience immédiate est par ailleurs impliqué dans l'ensemble de nos expériences sensibles, et il constitue à ce titre le moyen de toute connaissance empirique de notre monde environnant. Pourtant, le corps n'a pendant longtemps été thématiquement par la pensée philosophique que de façon latérale ou négative, le traitant toujours à partir de la mise en majesté de ce à quoi il s'oppose, et sans pouvoir donner lieu à une philosophie du corps à proprement parler. C'est la raison pour laquelle le destin des pensées qui se sont attachées à interroger et à décrire le corps *pour lui-même* est toujours lié à la question de la légitimité des dualismes et à la perspective de leur dépassement. Cette réflexion conjointe sur les illusions suscitées par les oppositions dualistes et sur la valeur philosophique d'une analyse du corps a joué un rôle décisif dans les réflexions qui ont secoué la pensée allemande dans la postérité de Kant. Partant d'une interrogation sur les raisons qui ont entravé la réflexion philosophique sur le corps, ce cours se propose de rendre compte de cet effort pour placer le corps au centre de l'analyse philosophique, en décrivant la forme qu'il a pris en particulier chez Schopenhauer, Nietzsche, et Husserl.

Bibliographie

Maine de Biran, *Essai sur les fondements de la psychologie*, Œuvres, t. VII/1 et 2, Paris, Vrin, 2001

Schopenhauer, *Le monde comme volonté et comme représentation*, livre II, tr. Sommer, Stanek, Dautrey, Paris, Gallimard, 2009

Nietzsche, *Gai savoir*, Préface à la seconde édition, tr. Wotling, Paris, Garnier Flammarion, 2000

Aurore, §§ 2, 39, 86, tr. Blondel, Paris, Garnier Flammarion, 2012

Ainsi parlait Zarathoustra, « Des contempteurs du corps », tr. Bianquis, Paris, Garnier Flammarion, 2006

Généalogie de la morale, tr. Wotling, Paris, Livre de poche, 2000

Par-delà bien et mal, tr. Wotling, Paris, GF, 2022
 Husserl, *Chose et espace*, Paris, PUF, 1989
Méditations Cartésiennes, 5^{ème} méditation, tr. De Launay, Paris, PUF, 1994
Idées directrices pour une phénoménologie, t. 2 (sections I et II), tr. Escoubas, Paris, PUF, 1982
 Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945
 Michel Henry, *Philosophie et phénoménologie du corps*, Paris, PUF, 1965
 Chantal Jacquet, *Le corps*, Paris, PUF, 2001

Philosophie de langue anglaise

Enseignant : Arto Charpentier

Titre : Le pragmatisme américain : une autre manière de pratiquer la philosophie ?

Validation : CC

Descriptif :

Ce cours entend proposer une introduction avancée au pragmatisme américain, ce mouvement philosophique né à la fin du XIX^e siècle, qui a profondément marqué l'histoire de la philosophie aux États-Unis. Nous examinerons plusieurs textes fondateurs de ce mouvement, afin d'étudier comment ses auteurs ont tâché d'introduire une nouvelle manière de pratiquer la philosophie, centrée sur la défense d'une attitude faillibiliste, pluraliste et expérimentale ; puis nous analyserons certaines de leurs contributions

les plus significatives dans les domaines de la philosophie de la connaissance, de l'esprit et de l'action, ainsi que les débats principaux qu'elles ont suscités. Nous explorerons enfin certaines résonances de ce mouvement dans les discussions contemporaines autour de l'ingénierie conceptuelle, du réalisme scientifique, ou encore de l'opposition entre naturalisme et constructivisme social. Notre ambition sera ainsi d'interroger ce qui fait l'unité et l'actualité persistante de ce mouvement philosophique singulier qui, plus que tout autre, a mis l'accent sur l'incidence pratique de nos activités de théorisation.

Bibliographie

PEIRCE, Charles Sanders, *Œuvres I. Pragmatisme et pragmaticisme*, trad. fr. par C. Tiercelin et P. Thibaud, Paris, Cerf, 2002.

JAMES, William, *Le Pragmatisme* (1907), préface et notes par S. Madelrieux, trad. fr. par N. Ferron, Paris, Flammarion, coll. « Champs classiques », 2007.

DEWEY, John, *Reconstruction en philosophie* (1920), préface par R. Rorty, trad. fr. par P. Di Mascio, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2014.

AIKIN, Scott F. et TALISSE, Robert B., *The Routledge Companion to Pragmatism*, New York, Routledge, 2022.

Esthétique contemporaine

Enseignant : Audrey Rieber

Titre : Paul Klee : une pensée artistique

Validation : CC

Descriptif

Le cours propose de traverser l'esthétique philosophique du XX^e siècle en prenant pour fil directeur la pensée artistique de Paul Klee. Sa pensée picturale et plastique (*das bildnerische Denken*) se manifeste tant dans sa production artistique que dans ses écrits théoriques, et elle se réfracte dans les nombreuses interprétations philosophiques qui en ont été données, par exemple par Benjamin (qui possédait l'*Angelus Novus* et *La présentation du miracle*), Merleau-Ponty, Foucault, Deleuze et Guattari ou encore Heidegger qui, en 1959, regarda une journée entière à Bâle les œuvres collectionnées par l'industriel américain Thompson. Le cours entend, d'une part, examiner à fond une pensée artistique, c'est-à-dire prendre au sérieux ce qui se joue pour la philosophie dans les images de Paul Klee et dans ses écrits (essais, correspondance). D'autre part, prendre Klee pour fil conducteur permettra de se familiariser avec certaines des pensées de l'art majeures du XX^e siècle qui se sont intéressées aux œuvres et aux réflexions de l'artiste pour explorer des thèmes aussi divers et fondamentaux que la ligne, la couleur, l'histoire, l'abstraction, l'activité créatrice, le rapport entre l'art et la nature ou encore la relation entre image et écriture. Une séance au musée des Beaux-Arts de Lyon accompagnera la réflexion.

Bibliographie

Des extraits seront fournis et travaillés en cours.

Benjamin Walter, *Sur le concept d'histoire*, thèse IX (à propos d'un tableau de Paul Klee intitulé *Angelus Novus*), trad. Olivier Mannoni, Paris, Payot, 2013.

Boehm Gottfried, « Genesis: Paul Klee's Temporalization of Form », *Research in Phenomenology*, 43, 2013, p. 311-330.

Damisch Hubert, *Fenêtre jaune cadmium. Ou les dessous de la peinture*, Paris, Seuil, 1984, extraits.

Deleuze Gilles, Guattari Félix, *Mille plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, « Souvenirs et devenirs, points et blocs », p. 355-366.

Foucault Michel, « L'homme est-il mort ? » (entretien avec C. Bonnefoy, juin 1966), in : *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, 2001, t. 1, éd. Daniel Defert et François Ewald avec la collaboration de Jacques Lagrange, p. 540-544.

Greenberg Clement, « An Essay on Paul Klee » [1950], in : *Clement Greenberg. The Collected Essays and Criticism*, Chicago, Chicago University Press, 1993, vol. 3, p. 3-13.

Heidegger Martin, « Temps et être » [1962], trad. F. Fédier, in : *Questions IV*, Paris, Gallimard, 1976.

Jakobson Roman, « Der Maler Paul Klee als Dichter » [1970] in *Hölderlin, Klee, Brecht: Zur Wortkunst dreier Gedichte*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 1960, p. 97-105.

Klee Paul, *Théorie de l'art moderne*, éd. et trad. Pierre-Henri Gonthier, Paris, Gallimard, Folio essais, 1998.

Maldiney Henri, « L'esthétique des rythmes » [1967], in : *Regard parole espace*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1973, p. 147-172.

Merleau-Ponty Maurice, *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard, 1960.

Panofsky Dora et Erwin, *La boîte de Pandore, Les métamorphoses d'un symbole mythique* [1956], trad. M. Sissung, Paris, Hazan, 1990, chap. 8.

Philosophie de la justice (voir M2 parcours « Philosophie politique et juridique »)

Enseignante : Isabelle Delpla

Titre : Les théories de la justice : perspectives théoriques et pratiques

Validation : CC

Descriptif

Qu'est-ce qu'une société juste ? Y a-t-il continuité entre les théories de la justice nationales et internationales ? Ce cours partira d'une introduction aux théories de la justice qui ont marqué le renouveau de la philosophie politique depuis la parution de la *Théorie de la justice* de John Rawls en 1971 et des critiques et théories alternatives qu'il a suscitées. Pour se familiariser avec ces débats, voir le livre de Will Kymlycka, *Les Théories de la justice, une introduction* (La Découverte, Paris, 2003). Le cours prendra la forme d'un séminaire et mettra les principales théories contemporaines de la justice à l'épreuve de cas concrets tels que les guerres, l'immigration, les procès pour l'humanité. Ce cours du master PPJ étant ouvert aux étudiants du parcours PC et du parcours TREE, il confrontera les théories politiques « classiques » aux défis posés par le réchauffement climatique : y a-t-il une spécificité des migrations climatiques ? Peut-on parler de conflits climatiques ? C'est à partir de ces enjeux que seront confrontées les théories utilitaristes, contractualistes, libertariennes ou communautariennes de la justice.

Quelques références bibliographiques « classiques »

Les ouvrages marqués d'un astérisque peuvent être lus pendant l'été*

Berten, André, Pablo da Silveira et Hervé Pourtois eds., *Libéraux et communautariens*, PUF, coll. Philosophie morale, Paris, 1997.

Bessone, Magali ed., *La Justice*, Flammarion, coll. Corpus, Paris, 2000

Hume, David, *Traité de la nature humaine, Enquêtes sur les principes de la morale*

Kymlycka, Will, *Les Théories de la justice, une introduction*, La Découverte, Paris, 2003*

Locke, John : *Second traité du gouvernement civil*

Mill, John Stuart, *L'utilitarisme**, *De la liberté**, *Principes d'économie politique*

Nozick, Robert, *Anarchie, Etat et utopie*, PUF, Paris, 1987

Pascal, Blaise : *Pensées, Opuscules (Trois discours sur la condition des grands)*

Platon : *Gorgias, République, Politique*

Rawls, John, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987 (*A Theory of Justice* 1971).

Van Parijs, Philippe : *Qu'est-ce qu'une société juste ? Introduction à la pratique de la philosophie politique*, Paris, Seuil, Paris, 1991.

Walzer Michael, *Sphères de justice, Une défense du pluralisme et de l'égalité*, Paris, Seuil, 1997

—, *Guerre justes et injustes*, Belin, 1999,

Ethique environnementale (cours de 18h CM (vendredi 8h-11h) pris dans l'UE « Ethique et environnement du parcours de M2 « Ethique, écologie et environnement »)

Enseignante : Johanna Lenne-Cornuez

Titre : Fondements de l'éthique environnementale

Validation : CC

Descriptif

Ce cours sera dédié à l'étude des fondements philosophiques de l'éthique environnementale. Dans un premier temps, nous aborderons les principes d'une nouvelle éthique à partir de la critique des morales traditionnelles ou dominantes. Nous nous demanderons s'il faut en finir avec l'anthropocentrisme et selon quelle perspective (écocentrisme, biocentrisme...). Dans une deuxième partie, nous discuterons de la nécessité de sortir des dualismes (nature/culture, humain/non-humain...) et de celle de sacraliser la nature. À partir de cette réflexion critique sur les dualismes, le troisième temps se demandera comment se rapporter moralement au vivant, en examinant notamment la possibilité de se décentrer pour se mettre à la place d'êtres non-humains et celle de conférer des droits à la nature. Enfin, le dernier moment du cours s'intéressera aux rapports entre écologie et féminisme, et à ce qui peut définir l'écoféminisme.

Bibliographie préliminaire

Callicott J. Baird, *Éthique de la terre* (éd. B. Lanaspeze), Wildproject, 2010.
 Larrère Catherine, *Les philosophies de l'environnement*, PUF, 1997.
 Léopold Aldo, *Almanach d'un comté des sables* (trad. Anna Gibson), GF, 2000.
 Plumwood Val, *La crise écologique de la raison*, PUF, 2024.
 Stone Christopher, *Les arbres doivent-ils pouvoir plaider ?*, Le passager clandestin, 2022.
 Sylvan (Routley) Richard, « A-t-on besoin d'une nouvelle éthique, d'une éthique environnementale ? », dans *Éthique de l'environnement. Nature, valeur, respect*, Vrin, 2007 (ou dans *Aux origines de l'éthique environnementale*, PUF).

Épistémologie de la médecine et de la psychiatrie (voir M2 parcours « Culture et santé »)

Coordination : sous la responsabilité de Pierre Fournieret (PR., pédopsychiatre, UCB Lyon 1 et HFME, HCL), Christophe Gauld (pédopsychiatre HFME, HCL, docteur en philosophie) et Elodie Giroux (Professeure philosophie, Univ Jean Moulin Lyon 3)

Validation : TO fin janvier/début février

Descriptif

Ce module a pour objectif de présenter l'essentiel des développements contemporains de la philosophie de la médecine et de la psychiatrie. Plusieurs grandes thématiques seront abordées comme la question de la définition et de la classification de la santé et de la maladie, les enjeux de la (sur)médicalisation et la pathologisation, de l'*Evidence-Based Medicine*, ses origines, ses enjeux et ses limites, de la recherche causale et la complexité de l'explication des maladies, mais aussi les questions et enjeux liés au développement des approches computationnelles et d'apprentissage automatique et aux troubles dans l'identité qui seront abordées sous un format plus interactif. On retrouve en psychiatrie les problématiques rencontrées dans le champ de la médecine somatique ; elles y sont souvent redoublées.

Voir programme et calendrier détaillé ci-dessous (ou sur le site internet ou livret étudiant Master Culture et santé)

Vendredi 17 octobre 2025 : salle A01, au 7 rue Chevreul 69007 Lyon
 8h-12h : Définir la santé et la maladie : enjeux et défis (Elodie Giroux)

14h-15h : IA et psychiatrie (Pierre Fourneret)

15h-16h : L'intelligence artificielle en situation clinique. Un regard sociologique sur les usages concrets de l'IA en dermatologie. Alexandre MATHIEU-FRITZ, Professeur de sociologie à l'Université Gustave Eiffel, Chercheur au LATTS (UMR 8134 – CNRS) / Dilara Vanessa TRUPIA, Docteur en sociologie, Chercheuse postdoctorale au LATTS (UMR 8134 – CNRS)

16h-17h : L'IA peut-elle faire un diagnostic ? : l'exemple de la cancérologie (Pierre Sujobert, hématologue, Lyon Sud, HCL)

Samedi 18 octobre 2025 : salle commune

8h30-10h30 : Causalité en médecine (Elodie Giroux)

10h30-12h30 : Force et faiblesse de l'EBM (Elodie Giroux)

Vendredi 24 octobre 2025 : salle A01, au 7 rue chevreur 69007 lyon

8h-12h : Origines et causes des maladies entre génétique et environnement (Marie Darrason, médecin et docteure en philosophie)

14h-18h : La dépression en santé mentale, perspective historique et modèles contemporains (Elodie Boissard, ATER Lyon 3 et docteure en philosophie)

Samedi 25 octobre 2025 : salle commune

8h30-12h30 : Troubles dans l'identité

Identité et santé mentale (Pierre Fourneret)

Problématiques de genre (Mathias Winter)

Identité et rapport au corps (Martin Blay)

Bibliographie

Bernard C., *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Flammarion, [1865], 1984

Canguilhem G., *Le Normal et le pathologique*, Paris, P.U.F., 1966

Demazeux, S. (2016). Philosopher contre la psychiatrie, tout contre. *Revue de Synthèse*, 137(1), 11-34.)

Fagot-Largeault A (dir.). *Emergence de la médecine scientifique*, Editions matériologiques, 2012.

Giroux É., *Après Canguilhem, définir la santé et la maladie*, Paris, P.U.F., 2010

Giroux É. et Lemoine M., *Philosophie de la médecine, Santé, maladie, pathologie*, Paris, Vrin, 2012. (en particulier : les textes de G. Canguilhem, C. Boorse, J. Wakefield, L. Nordenfelt et Magnus)

Guyatt G. and the Evidence Based Medicine Working Group. Evidence-based medicine. A new approach to teaching the practice of medicine. *JAMA* 1992 ; 268 : 2420-2425.

Gueyffier F., Causalité et association statistique, *La revue du praticien*, 2002, 52,1-3 ; Gueyffier F. & Cucherat M., Causalité et association statistique, *La revue du praticien*, 2003, 53, 817

Kendler K. and Parnas J.. *Philosophical Issues in Psychiatry: Explanation, Phenomenology, and Nosology*. John Hopkins University Press; 2015

Lemoine M., *Introduction à la philosophie des sciences médicales*, Paris, Hermann, 2017

Sackett D. et al. Evidence Based Medicine: What It Is and What It Isn't. *BMJ* 1996 ; 312 : 71-72

Stegenga J., *Care and cure, An introduction to philosophy of medicine*, University of Chicago Press, 2018

Histoire et philosophie des technologies : voir M2 parcours « Logique, Histoire et philosophie des Sciences et des Techniques »

Enseignante : Sacha Loeve

Titre : Qu'est-ce qu'un objet technique ? Autour de Simondon

Validation : CC. Il s'agira de réaliser une biographie d'objet technique et de soutenir ce travail lors d'une séance collective organisée sur le mois de décembre. Vous recevrez ainsi une note d'écrit et une note d'oral.

Descriptif

Dans un entretien de 1965, Gilbert Simondon affirme que son ouvrage *Du mode d'existence des objets techniques* entend « présenter une catégorie de réalités : celle de l'objet technique. (...) On parle d'objets esthétiques, on parle d'objets sacrés, mais n'y a-t-il pas des objets techniques ? » Voilà qui a de quoi susciter la perplexité. Qu'il y ait des objets techniques (des marteaux, des ordinateurs, des voitures...), cela semble évident. La technique, de plus, ne saurait se réduire à sa dimension d'objet, et on voit mal en quoi cette notion éculée, traditionnellement opposée à celle de sujet, serait la plus pertinente pour aborder la technique d'un point de vue philosophique. Qu'est-ce donc qui dans l'objet technique ne va pas de soi et pousse ainsi Simondon à s'en faire le porte-parole ? Et si l'objet technique n'était pas quelque chose de donné ? Pour pouvoir dire « il y a des objets techniques » comme nous disons « il y a des êtres vivants » ou « il y a des sujets moraux », il convient d'instaurer un genre de réalités qui requiert une construction de concepts aptes à en faire émerger les modes d'existence propres, tant sur les plans de l'ontologie, de l'axiologie, et de la connaissance du fait technique, la « technologie ». Ce cours sera donc consacré à l'examen et à la discussion du traitement de ces questions par Simondon. On essaiera notamment de comprendre pourquoi il affirme que « la technologie [comporte] aussi un aspect normatif, un aspect d'intégration à la culture, un aspect en somme assez voisin de celui de l'esthétique et peut-être de la morale. »

Bibliographie

Gilbert Simondon :

** SIMONDON Gilbert, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 1958 (rééditions 1969, 1989, 2001 et 2012).

SIMONDON Gilbert, *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, édition complète de la thèse principale de G.S. parue séparément en 1964 (*L'individu et sa genèse physico-biologique*) et 1989 (*L'individuation psychique et collective*), Grenoble, éditions Jérôme Millon, 2005 (réédition 2013).

** SIMONDON Gilbert, *Sur la technique (1953-1983)*, Paris, P.U.F., 2014.

* SIMONDON Gilbert, *Sur la philosophie*, Paris, P.U.F., 2014.

* SIMONDON Gilbert, *Imagination et invention (1965-1966)*, Chatou, éditions de la Transparence, 2008.

SIMONDON Gilbert, *L'invention dans les techniques. Cours et conférences*, Paris, éditions du Seuil, 2005.

SIMONDON Gilbert, *Communication et information*, Chatou, éditions de la Transparence, 2010.

Littérature secondaire :

ALIOUI Jamal, AMAT Matthieu, MAIGNE Carole (eds.), *The Idea and Practice of Philosophy in Gilbert Simondon*, Basel, Schwabe Verlag, 2024.

<https://www.schwabeonline.ch/schwabe-xaveropp/elibrary/start.xav#/hitlist?ts=1751639322423>

BARDIN Andrea, *Epistemology and Political Philosophy in Gilbert Simondon: Individuation, Technics, Social System*, Dordrecht, Springer, 2015.

BEAUBOIS Vincent, « Un schématisation pratique de l'imagination ». *Revue Appareil*, n° 16, 2015. <https://appareil.revues.org/2247>

BONTEMS Vincent « Esclaves et machines, même combat ! L'aliénation selon Marx et Simondon », *Cahiers Simondon*, n° 5, 2013, pp. 9-24

BARTHELEMY Jean-Hugues, *Simondon*, Paris, les Belles Lettres, 2014.

BARTHELEMY Jean-Hugues (dir.), *Ecologie et technologie, redéfinir le progrès après Simondon*, Paris, Editions matériologiques, 2002.

CHATEAU Jean-Yves, *Le Vocabulaire de Simondon*, Paris, Ellipses, 2008.

COMBES Muriel, *Simondon, individu et collectivité*, Paris, P.U.F., 1999.

*GUCHET Xavier, *Les sens de l'évolution technique*, Editions Léo Cheer, 2005.

*GUCHET Xavier, *Pour un humanisme technologique. Culture, technique et société dans la philosophie de Gilbert Simondon*, Paris, P.U.F., 2010.

GUCHET Xavier, *Philosophie des nanotechnologies*, Hermann, 2014.

STIEGLER Bernard, « la maïeutique de l'objet comme organisation de l'inorganique », in J.-Y. Château ed., *Gilbert Simondon, Une pensée de l'individuation et de la technique*, Albin Michel, 1994, pp. 239-262.

STIEGLER Bernard, « Temps, technique et individuation dans l'œuvre de Simondon », *Intellectica*, n°26-27, 1998, pp. 241-256.

http://intellectica.org/SiteArchives/archives/n26_27/26_09_Stiegler.pdf

Histoire et philosophie des sciences formelles : voir M2 parcours « Logique, Histoire et philosophie des sciences et des techniques »

Enseignant : Hugo Cadière

Titre : De Rorty à Brandom : introduction à *Making it Explicit*

Validation : CC

Descriptif : Ce cours est consacré à une lecture suivie de *Making It Explicit* de Robert Brandom. Il s'agira d'en reconstruire les thèses centrales — inférentialisme sémantique, expressivisme logique et pragmatisme normatif — et d'en clarifier les principaux enjeux théoriques. Une attention particulière sera portée aux liens que Brandom entretient avec la critique du représentationnalisme formulée par Rorty dans *Philosophy and the Mirror of Nature*. On s'attachera également à dégager les antécédents conceptuels de la sémantique inférentialiste : la critique du mythe du donné chez Sellars, la remise en cause par Quine de la distinction analytique/synthétique, la redéfinition des usages linguistiques en termes de jeux de langage chez le second Wittgenstein, ainsi que la critique davidsonienne du dualisme schème/contenu.

Bibliographie préliminaire

Brandom Robert, *Making it explicit: reasoning, representing, and discursive commitment*, Harvard Univ. Press, 2001.

Brandom Robert, *Articulating reasons: an introduction to inferentialism*, Harvard university press, 2000.

Rorty Richard, *Philosophy and the mirror of nature*, Princeton University Press, 2009.

Féminismes et pensées critiques : cours non pourvu au premier semestre cette année ; voir au second semestre pour la possibilité de le valider.

Religion, minorité, tolérance (voir master « Sciences des Religions et Sociétés », ISERL, Lyon 2)

Ce module correspond au cours du Master 2 (SRL) de l'ISERL « Minorités religieuses, altérité, dialogue » (Lyon 2) dans l'UE C2 : Religion, sociétés et politique. Il se divise en 12h de philosophie et 12h d'histoire. Pour être validé, le cours doit être suivi dans l'intégralité de ses 24h, mais le travail à rendre ne correspond qu'à l'une des deux moitiés du cours, au choix (voir directement sur le site du master ISERL pour les informations concernant le calendrier).

Enseignante pour la philosophie : Blondine Desbiolles

Validation : CC

Descriptif :

C'est autour de la question religieuse que l'idée de tolérance s'est progressivement élaborée en Europe, à partir du contexte des guerres de religion notamment. Mais la diversité et les minorités religieuses ne sont pas le seul objet de la tolérance : elle s'est également construite autour de la liberté d'opinions, de la diversité culturelle, du pluralisme politique, des désaccords moraux, etc. La tolérance est alors définie par rapport à des adhésions, des croyances, des engagements qui sont considérés comme minoritaires – que ce soit vis-à-vis d'une ou de majorités, ou parce qu'une multiplicité de minorités coexiste dans le tissu social. Toutefois, deux questions se posent : la tolérance est-elle une attitude voire une valeur suffisante, nécessaire, satisfaisante ? Car tolérer, ce peut être aussi une façon de traiter les différences comme ce qu'on ne peut éliminer et avec quoi il faut composer, ou encore comme des originalités faisant l'objet d'une curiosité plus ou moins enthousiaste – ce qui ne permet pas mieux de les accueillir. La tolérance pourrait être, en ce sens, un principe certes nécessaire, mais insuffisant. Comment alors se rapporter à autrui, à ses singularités et ses différences ? Comment penser la place des minorités, sans les minoriser ? Ce cours proposera de parcourir, dans un premier temps, la façon dont la tolérance a été conceptualisée depuis la Modernité surtout, puis comment elle a pu être repensée, au XXe siècle, à l'aune des exigences de justice. A partir de ces éléments, nous interrogerons dans un second temps ce que peut exiger la reconnaissance de l'altérité et de la différence au sein de sociétés pluralistes contemporaines. Nous aborderons alors les pistes ouvertes par les notions d'altruisme, d'impartialité et de délibération.

Bibliographie :

KYMLICKA, W., *La citoyenneté multiculturelle, une théorie libérale du droit des minorités*, Éditions la Découverte, textes à l'appui, série « politique et sociétés », dirigée par Loïc Blondiaux et Yves Sintomer, 2001.

LEVINAS, *Totalité et infini*, Le livre de poche, Biblio Essais, 1990.

LOCKE, J., *Lettre sur la tolérance*, PUF, 2006.

MILL, J. S., *De la liberté*, Folio Essais, Gallimard 1990.

RAWLS, J., *Théorie de la justice*, Éditions du Seuil, Points Essais, 1997 ; *Libéralisme politique*, Presses Universitaires de France, Collection Philosophie morale, 1996 ; *La justice comme équité. Une reformulation de Théorie de la justice*, trad. Bertrand Guillarme, Paris, La Découverte, 2010, section 1, p. 20.

SCANLON, T., *L'épreuve de la tolérance : essais de philosophie politique*, trad. Nicolas Delon, Raïssa Mailard, Victor Mardellat, Paris, Hermann, 2018.

SPINOZA, B., *Traité théologico-politique*, Préface et Chapitre XX, Hatier, Collection Classiques & Cie, 2007.

Enseignant pour l'histoire : Jean-Pierre CHANTIN (Docteur en Histoire des faits religieux, chargé de mission à l'ISERL, LARHA – UMR 5190).

Titre : Que faire de "l'autre croyant" dans l'Occident chrétien (XIXe-XXIe s.) ? (12h)

Contrôle : DT

Descriptif : Le cours se propose de réfléchir à la place des minorités religieuses dans des sociétés occidentales qui se sécularisent, mais de manière différente de part et d'autre de l'Atlantique ou selon les périodes. Leur rapport aux autorités dirigeantes, religieuse bien sûr mais aussi étatique, sera examiné au travers d'études de cas.

Bibliographie

- Jean-Pierre CHANTIN, *De sectes en hérésies. Etapes d'une réflexion sur la dissidence religieuse à travers les âges*, Lyon, PUL, 2018.

- Henri DESROCHE, *Les religions de contrebande. Essais sur les phénomènes religieux en époques critiques*, Paris, Mame, 1974.

- Anne-Sophie LAMINE dir., *Quand le religieux fait conflit. Désaccords, négociations ou arrangements*, Rennes, PUR, 2013.

- Ivan JABLONKA, Nikolas JASPERT, Jean-Philippe SCHREIBER et John TOLAN dir., *Religious minorities integration and the state*, Turhnout, Brepols, 2016.

UEC B. SOURCES HISTORIQUES DE LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Philosophie juridique, morale et politique : CM de 24h, commun aux parcours M2 "Histoire de la philosophie", "Philosophie contemporaine" et "Philosophie Politique et Juridique"

Enseignante : Mai Lequan

Titre : La souveraineté

Validation : TE de 4h

Descriptif : Le CM portera sur l'origine et les principaux développements théoriques du concept de *souveraineté* dans le cadre de la philosophie politique moderne, dans la mesure où ce concept accompagne l'émergence de l'Etat de droit moderne en Occident.

La notion de souveraineté sera étudiée sous divers angles et à travers divers corpus classiques (Bodin, Hobbes, Locke, Montesquieu, Rousseau, Spinoza, Kant, Hegel, Tocqueville), avec des prolongements plus contemporains. Seront examinés également quelques types de dérives perverses de la souveraineté (despotisme, tyrannie, dictature, régimes autoritaires). La problématique centrale du CM sera : *peut-on penser une souveraineté (autorité suprême légale et légitime) qui soit absolue, sans être pour autant illimitée ?*

Bibliographie :

- Amiel Anne, *Hannah Arendt. Politique et événement*, Paris, PUF, « Philosophies », 1996.
- Arendt Hannah, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 1972.
- Essai sur la révolution*, Paris, Gallimard, « Tel », 1963.
- Les origines du totalitarisme*, Paris, Le Seuil, « Points essais », 1972 (en 3 tomes : I « L'antisémitisme », II « L'impérialisme » et III « Le système totalitaire »).
- La condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, « Presses Pocket », 1983.
- Berns Thomas, *Gouvernementalité et souveraineté. Lectures du politique moderne à partir de Jean Bodin*, Paris, éditions L. Scheer, 2005.
- Bodin Jean, *Les six Livres de la République*, Paris, Librairie générale française, Le livre de poche, « Classiques de la philosophie », 1993.
- Derathé Robert, *Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps*, Paris, Vrin, 1992.
- Constant Benjamin, *Les principes du politique*, Paris, Hachette, « Pluriel », 2006.
- Couzinet Marie-Dominique, *Histoire et Méthode à la Renaissance, une lecture de la Methodus de Jean Bodin*, Paris, Vrin, « Philologie et Mercure », 1996.
- Debd Chantal, *L'Etat subsidiaire*, Paris, PUF, 1992.
- Demelemestre Gaëlle, *Les deux souverainetés et leur destin. Le tournant Bodin-Althusius*, Paris, Cerf, « La nuit surveillée », 2011.
- Descartes, Lettre au Père Mersenne du 15 avril 1630, in *Descartes, Œuvres philosophiques*, Paris, Classiques Garnier, édition F. Alquié, Tome I (1618-1637).
- Foisneau Luc, *Politique, droit et théologie chez Bodin, Grotius et Hobbes*, Paris, Kimé, 1997.
- Freund Julien, *L'essence du politique*, Paris, Dalloz, 2003.
- Hegel, *Principes de la philosophie du droit ou Droit naturel et science de l'Etat en abrégé*, Paris, Vrin, 1989.
- Hobbes, *Léviathan*, Paris, Sirey, 1983.
- Le citoyen ou les fondements de la politique (De cive)*, Paris, GF, 1982.
- Kant, *Critique de la raison pratique*, Paris, PUF, 1989.
- Théorie et pratique*, Paris, Vrin, 1988.
- Projet de paix perpétuelle*, Paris, Vrin, 1990.
- Doctrine du droit*, Paris, Vrin, 1988.
- Opus postumum*, Paris, PUF, 1986
- Kantorowicz Ernst, *Les deux corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen-Age*, Paris, Gallimard, « NRF », 1989.
- La Bruyère, *Les Caractères*, Paris, Gallimard, « Folio », 1975.
- Leibniz, *Monadologie et Principes de la nature et de la grâce*, Paris, PUF, 1986.
- Discours de métaphysique*, Paris, Vrin, 1990.
- Locke, *Second traité du gouvernement civil*, Paris, PUF, 1994.
- Machiavel, *Le prince*, Paris, Librairie française, « Livre de poche », 1962.
- Mairet Gérard, *Le principe de souveraineté*, Paris, Gallimard, 1997.
- Maritain Jacques, *L'homme et l'Etat*, Paris, PUF, 1953.
- Maurois André, *Dialogues sur le commandement*, Paris, Grasset, 1924.
- Monod Jean-Claude, *La querelle de la sécularisation. De Hegel à Blumenberg*, Paris, Vrin, « Problèmes et controverses », 2002.
- Montesquieu, *L'esprit des lois*, Paris, GF, 1979.
- Platon, *Le politique*, Paris, GF, 1969.

Rousseau, *Contrat social*, Paris, GF, 1966.

Lettres écrites de la montagne, in Rousseau, *Œuvres complètes*, Paris, Le Seuil, 1971, vol. III.

Schmitt Carl, *Théologie politique*, Paris, Gallimard, 1988.

Sieyès, *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?*, Paris, Editions du Boucher, 2002.

Spinoza, *Traité théologico-politique*, Paris, GF, 1965.

Traité politique, Paris, GF, 1966.

Terrel Jean, *Les théories du pacte social. Droit naturel, souveraineté et contrat de Bodin à Rousseau*, Paris, Le seuil, « Points essais », 2001.

Tocqueville Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Paris, GF, 1981.

Weber Max, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, « 10 / 18 », 1963.

Zarka Yves-Charles (dir.), *Jean Bodin. Nature, histoire, droit et politique*, Paris, PUF, « Fondements de la politique », 1996.

Philosophie des Sciences (voir mention M2 « Histoire de la philosophie »)

Enseignant : *En attente*

Titre :

Descriptif :

Bibliographie

Philosophie moderne et contemporaine (voir Préparation à l'agrégation)

Enseignant : Julien Lamy

Titre : Bachelard

Validation : TE

Descriptif : Ce cours est voué en priorité à la préparation de l'épreuve d'histoire de la philosophie de l'agrégation, pour laquelle l'œuvre de Bachelard est au programme.

Bibliographie du programme d'agrégation :

[Les ouvrages à lire en priorité sont précédés d'un astérisque]

1. Œuvres

Cette bibliographie limitative a pour finalité de prendre un premier contact avec l'œuvre de Bachelard, qui comporte 24 ouvrages publiés du vivant de l'auteur, ainsi que 5 volumes posthumes. La lecture de ces ouvrages permettra de se familiariser non seulement avec le style particulier de l'auteur, qui peut parfois paraître déroutant, mais aussi avec les thèmes, les problèmes et les méthodes qui structurent son travail philosophique. Leur sélection dans des périodes différentes du corpus vise à se confronter à l'évolution de la pensée de l'auteur, dont tout commentaire doit tenir compte. Concernant les ouvrages disponibles chez les P.U.F, il est recommandé d'utiliser les volumes récents de l'édition critique de référence, qui se démarquent par un texte original modernisé, ainsi qu'un appareil critique inédit.

- **Le Nouvel esprit scientifique* [1934], Paris, PUF, coll. « Quadrige », édition établie par Vincent Bontems, 2020.
- *La Dialectique de la durée* [1936], Paris, PUF, coll. « Quadrige », édition établie par Élie During, 2022.

- **La Formation de l'esprit scientifique : contribution à une psychanalyse de la connaissance objective* [1938], Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques », 1993.
- *La Philosophie du non : essai d'une philosophie du nouvel esprit scientifique* [1940], Paris, PUF, coll. « Quadrige », édition établie par Jean-Jacques Wunenburger, 2025.
- **L'Air et les Songes : essai sur l'imagination du mouvement* [1943], Le Livre de Poche, coll. « Biblio essais », 1992.
- **La Poétique de l'espace* [1957], Paris, PUF, coll. « Quadrige », édition établie par Gilles Hieronimus, 2020.

N.B. : Les œuvres de Bachelard, y compris les textes les plus anciens, qui sont peu disponibles, voire carrément introuvables en format papier, sont gratuitement accessibles (et téléchargeables) en format numérique sur le site des Classiques des Sciences Sociales de l'Université du Québec au Canada, à l'adresse suivante : https://classiques.uqam.ca/classiques/bachelard_gaston/bachelard_gaston.html

2. Études

Cette bibliographie secondaire restreinte ne sélectionne que trois titres en particulier parmi toutes les monographies qui sont disponibles sur Bachelard. Ces études permettent d'avoir une vue d'ensemble de l'œuvre et de la pensée de Bachelard, ainsi que de se familiariser avec ses concepts principaux.

- *BONTEMS, Vincent, *Bachelard*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Figures du savoir », 2010.
- LECOURT, Dominique, *L'épistémologie historique de Gaston Bachelard*, Paris, Vrin, 2002.
- PARIENTE, Jean-Claude, *Le vocabulaire de Bachelard*, Paris, Ellipses, 2001.

Débats et controverses : normes et pratiques

Enseignant : Nicolas Nayfeld

Titre : Déterminisme, libre arbitre et responsabilité

Validation : CC

Descriptif

Ce cours à l'intersection de la philosophie morale, de la philosophie du droit, de la philosophie de l'action et de la métaphysique portera sur les implications du déterminisme ou, plus généralement, du scepticisme quant au libre arbitre (*free will skepticism*) en matière de responsabilité morale et pénale. La question ne sera pas de savoir si la thèse déterministe est vraie, mais plutôt : à supposer qu'elle soit vraie, cela a-t-il un sens de blâmer les individus coupables de telle ou telle faute morale ? Est-il même possible de parler de culpabilité, de faute morale ? S'il s'avère que le scepticisme quant au libre arbitre est la position la plus raisonnable, faut-il entièrement repenser l'institution pénale ? Ce cours sera l'occasion de présenter plusieurs variétés de compatibilisme et d'incompatibilisme développées au sein de la philosophie analytique aux 20^e et 21^e siècles. Notre parcours sera globalement chronologique : nous partirons

de l'analyse de G.E. Moore de l'énoncé « Il aurait pu agir autrement » pour nous diriger jusqu'aux récents débats autour du *public health-quarantine model* de Gregg Caruso.

Bibliographie

- Simon-Pierre Chevarie-Cossette, Christian Nadeau, *Qu'est-ce que la responsabilité ?*, Paris, Vrin, 2024
- Cyrille Michon, *Répondre de soi : Enquête sur la liberté humaine*, Paris, Puf, 2022
- Robert Kane, *A Contemporary Introduction to Free Will*, OUP, 2005

« Débats et controverses : savoirs et rationalités »

Enseignant : Tudor Djamo-Mitchell

Intitulé : Anthropologies philosophiques et phénoménologiques au XXème siècle

Evaluation : CC

Résumé

Une philosophie soucieuse de faire droit à l'inscription de l'être humain dans la nature doit affronter le problème que constitue son origine animale — l'exigence étant alors double, puisqu'il s'agit tout à la fois de décrire la spécificité humaine et de l'appréhender comme une forme de vie. C'est ce que s'efforcent parallèlement de faire, au XXème siècle, la phénoménologie (Heidegger, Merleau-Ponty, Jonas, Blumenberg) et l'anthropologie philosophique (Scheler, Cassirer, Plessner, Gehlen) en se nourrissant des sciences humaines (linguistique, psychologie, psychanalyse, ...) et des sciences du vivant (biologie, éthologie, ...). En étudiant les questions du corps vivant, de la perception, du langage et de l'institution symbolique, nous suivrons le fil d'une anthropologie philosophique et phénoménologique conduisant jusqu'à la thématisation de la vie dans la philosophie contemporaine.

Bibliographie:

Blumenberg, H., *Description de l'homme*, 2011, Cerf.

Heidegger, M., *Les Concepts fondamentaux de la métaphysique*, 1992, Gallimard.

Jonas, H., *Le Phénomène de la vie*, 1967, De Boeck.

Merleau-Ponty, M., *La Structure du comportement*, 2020, Flammarion ;

Phénoménologie de la perception, 2018, Gallimard ;

La nature. Cours du Collège de France, 2021, Points.

Scheler, M., *La situation de l'homme dans le monde*, 1951 Aubier.

Uexküll, J. v., *Mondes animaux et mondes humains*, 2015, Seuil.

Civilisations – histoire des idées. Ce cours est pris dans le Master 1 LLCER – études anglophones, Faculté de Langues, Lyon 3, sur le site de la Manufacture. Il est donné entièrement en anglais.

En attente

Séminaire de méthodologie de la recherche

Enseignant : S. Madelrieux

Descriptif : exposé par les étudiant.e.s de l'état d'avancement de leur recherche et discussion collective, notamment sur les questions de méthode pour la rédaction du mémoire de recherche du master.

Validation : le séminaire se valide par équivalence, par le simple fait de présenter ses recherches lors d'une séance ; il n'y a pas de notation.

LISTE DES COURS DE L'ENS DE LYON**Ouverts à la validation**

Voir tableau des équivalences p. 12

Responsable : Arnaud Milanese

Les informations sur les cours et séminaires sont disponibles en ligne : Ecole Normale Supérieure > Formation > Catalogue de cours (recherche par code de cours, par discipline ou par département).

<https://www.ens-lyon.fr/formation/catalogue-de-cours>

Détails des cours (jours, horaires) en attente.

NOTE SUR LA RÉDACTION DU MÉMOIRE

Le mémoire de fin d'études du Master 2 consiste en un traitement rédigé et approfondi du sujet déposé, permettant d'évaluer la culture philosophique convoquée par le candidat, la capacité de développer de manière argumentée des thèses, et surtout une proposition de thèse originale permettant d'attester de compétences de recherche philosophique. Le travail doit permettre de juger des aptitudes générales à la recherche en vue d'une poursuite d'études en cycle doctoral. Le mémoire est soutenu devant un jury composé au moins de 2 enseignant.es-chercheur.euse.s, dont la directrice ou le directeur du mémoire.

LE PLAGIAT

Le plagiat est la recopie sans guillemets ni indication d'auteur et de source de tout texte court trouvé dans un livre, dans un cours, dans un article ou encore recueilli sur un site internet. Tout plagiat, ainsi que toute utilisation de ChatGPT (ou de tout autre outil du même type) dans les travaux rendus pour les évaluations (devoirs sur table, devoirs à la maison, oraux, exposés) constituent des fraudes passibles de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'université et l'interdiction de s'y réinscrire.

Tout emprunt d'idées doit être clairement signalé et mis entre guillemets, qu'il s'agisse d'un extrait d'un ouvrage papier ou d'un site Internet.

Toute citation, quelle que soit la longueur, même reformulée ou traduite, doit être indiquée par des guillemets et accompagnée d'une référence précise à l'auteur, à l'ouvrage, au site, entre parenthèses ou dans une note.

Le mémoire comporte une centaine de pages, imprimé en caractères 12 (les notes en 10), interlignes 1 ou 1,5 (Times ou Arial, par exemple).

Il doit présenter un sommaire au début (avec les titres principaux) et une table des matières détaillées à la fin comportant tous les titres et sous-titres. Chaque exemplaire est paginé, la pagination étant reproduite dans le sommaire et la table des matières. La numérotation des parties obéira de préférence à la hiérarchie suivante : Niveau 1 : Partie I. Sous-parties : 1 ; puis 1.1, 1.2, etc. ; puis : 1.1.1., etc.

La présentation du mémoire doit comprendre une page de couverture (la première page blanche répète le titre du travail) mentionnant successivement :

Université Jean Moulin Lyon 3
 Faculté de Philosophie
 Mémoire de MASTER préparé sous la direction de Mme La Maîtresse de Conférences /M.
 le Maître de Conférences ou de Mme la Professeure ou M. le Professeur X

Membres du jury : X et Y Titre et sous-titre éventuellement Année Nom et Prénom
--

Le mémoire comporte obligatoirement une bibliographie, qui signale généralement tous les ouvrages lus ou utilisés dans le cours du mémoire. Elle peut selon le sujet être élargie pour constituer une bibliographie indicative facilitant d'autres recherches sur le même sujet. Elle est organisée de manière strictement alphabétique, sans distinction de forme (livre, articles, etc.). Les titres d'un même auteur sont rangés dans l'ordre chronologique de publication. En fonction du sujet (notamment mémoire sur un auteur X), elle peut se diviser en « Œuvres de X » et « Littérature secondaire ». La présentation des références obéit généralement aux normes suivantes :

Pour un livre d'auteur :

DUPONT F.,
2015, *La Quête de l'exactitude*, Paris, PUF.
2024, *Expérience et culture*, Paris, Gallimard.

Pour un ouvrage collectif :

EVANS J. et WALTER C. (Dir), 1995, *Le Public et son système*, Paris, Gallimard.

Pour un article de périodique :

EUBER G., 1972, « Comment rendre nos idées encore plus claires ? », *La Revue Philosophique*, n° 27, p. 30-35.

Pour un article dans un livre collectif :

YALT J., 1998, « L'Éclipse de l'opinion publique » in Evans J. et Walter C. (Dir), *Le Public et son système*, Paris, Gallimard, p. 56-68.

Chaque référence ou citation dans le texte donne lieu à un renvoi qui doit de préférence faire suite à la référence ou citation, et selon la forme suivante : « ... bla bla bla, selon l'expression de Yalt (YALT 1998, p. 58) » ; « ... c'est pourquoi Yalt écrit : « bla bla bla » (YALT 1998, p. 58) ».

Un exemplaire est nécessaire par chacun des deux membres du jury. Il n'est pas prévu ni exigé de déposer un exemplaire au secrétariat une fois la soutenance effectuée. Les meilleurs mémoires pourront faire l'objet d'une mise en ligne sur le site de la bibliothèque de Lyon 3, sur proposition des enseignants de la Faculté et après accord de l'étudiant-e.

RAPPEL GÉNÉRAL SUR LE RÉGIME DES EXAMENS (extraits du règlement)

Les cours de Master 2^{ème} année sont donnés sur deux semestres consécutifs.

Contrôle des connaissances

Chaque semestre sera validé selon les cas par les contrôles des connaissances suivants : un terminal écrit ou oral qui peut être l'objet d'une seconde session selon les conditions exposées plus bas, un examen en contrôle continu (dont la forme est au libre choix de l'enseignant-e, et qui ne fait pas l'objet d'une seconde session) ou par l'assiduité (validation par équivalence, sans note attribuée). La première session des examens se déroule à la fin de chaque semestre. La deuxième session des examens des semestres 9 et 10 aura lieu durant les mois de juin et juillet.

Validation du stage

Le stage est validé par la justification de l'assiduité de l'étudiant(e) à la totalité des heures requises. Il ne donne pas lieu à un rapport.

Validation du Projet Professionnel Personnalisé (PPP)

Le PPP est validé par la justification de l'assiduité de l'étudiant(e) à la formation proposée.

Validation de la matière « Actualité de la recherche »

La matière « Actualité de la recherche » est validée par la justification de l'assiduité de l'étudiant(e) à des manifestations scientifiques en philosophie (séminaires, conférences, journées d'étude, colloques), dont le choix est approuvé par la ou le responsable du parcours, à la hauteur des heures indiquées dans la maquette. Elle ne donne pas lieu à un travail écrit.

Validation de la matière « Séminaire de méthodologie et de recherche »

La matière « Séminaire de méthodologie et de recherche » est validée par la présentation par l'étudiant(e) lors d'une séance de l'avancée de son travail de recherche pour son mémoire de master. Elle ne donne pas lieu à une note.

Validation des semestres 9 et 10

La compensation s'établit, à l'intérieur du semestre, entre les matières coefficientées. L'étudiant-e doit obtenir une moyenne de 10/20 sur l'ensemble des notes coefficientées du semestre. A défaut, il/elle obtient les crédits correspondants à chaque matière pour lesquelles il/elle a une note supérieure ou égale à 10/20.

La validation du M2 (2^{ème} année de master)

Elle se fait à la fin du semestre 10. Les semestres 9 et 10 ne se compensent pas pour l'obtention du Master 2. La réussite au M2 permet de se voir délivrer le diplôme de Master. L'obtention du diplôme de Master est conditionnée par l'obtention de 120 ECTS.

Les absences

Toute absence au Terminal écrit ou oral (RNC : « résultat non calculé ») empêche le calcul de la moyenne générale ainsi que la compensation et entraîne l'ajournement. En effet une compensation ne peut être validée que si toutes les épreuves ont été passées. Cette règle s'applique y compris pour la soutenance du mémoire de recherche pour la première session.

La seconde session

Dans le cas des examens terminaux (TE et TO), pour toute matière dans laquelle l'étudiant(e) a obtenu une note inférieure à 10/20 et qui n'est pas validée par compensation, l'étudiant(e) est convoqué(e) à un examen de seconde session. Cette règle s'applique également pour tout étudiant(e) absent(e) lors de l'épreuve de la première session d'examen.

S'il/elle ne se présente pas à l'un des examens de seconde session auquel il/elle est convoqué(e), la note de première session ne sera pas conservée, et c'est l'absence à l'examen de seconde session qui apparaîtra sur le relevé de notes. La moyenne de la matière et du semestre ne pourra donc pas être calculée.

Étudiant-e-s handicapé-e-s

Les étudiant-e-s handicapé-e-s peuvent bénéficier d'un tiers temps supplémentaire. La demande doit être effectuée auprès de la médecine préventive et signifiée au Doyen dans les délais impartis.

LES CONCOURS D'ENSEIGNEMENT

Tous les étudiant-es justifiant d'une inscription en M2 ou déjà titulaires d'un Master complet sont autorisé-es à présenter le concours du **CAPES externe de philosophie** (deux épreuves écrites généralement en mars, deux épreuves orales). Les étudiant-es inscrit-es en M2 Philosophie contemporaine peuvent donc passer en parallèle le concours du CAPES.

N'oubliez pas de vous inscrire sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale (inscription indépendante de l'inscription à la Faculté de Philosophie). Le programme est celui de la classe de Terminale. Contacter **Charles Ehret** (responsable de la préparation) dès la rentrée pour la constitution du groupe de préparation.

Tous les détenteurs-trices d'un Master complet sont autorisé-es à passer le concours de **l'Agrégation externe de philosophie** (trois épreuves écrites, quatre épreuves orales). La Faculté de philosophie de Lyon 3 propose en Bac + 6 une préparation complète aux épreuves de l'agrégation.

Programme de la session 2025 de l'agrégation externe (un * marque les parties du programme pour lesquelles une formation en philosophie contemporaine est utile ou nécessaire).

Écrit

- ***1^{ère} épreuve** : hors programme

- ***2^{ème} épreuve** : composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions :
La paix

- **3^{ème} épreuve** : épreuve d'histoire de la philosophie
Les atomistes antiques
*Gaston Bachelard

Oral

- ***Leçon n° 1** : « La métaphysique »

- ***Leçon n° 2** (= hors programme, sauf « la métaphysique »)

- **Textes français ou traduits en français**

ARNAULD et NICOLE, *La logique ou l'art de penser*. Paris, Tel Gallimard, 1992.

*COMTE, *Discours sur l'ensemble du positivisme*. Paris, Garnier Flammarion, 1999.

- **Texte en langue étrangère**

Texte allemand

JACOBI, *David Hume über den Glauben oder Idealismus und Realismus. Ein Gespräch* (1787)

Texte anglais

*DWORKIN, *Sovereign Virtue. The Theory and Practice of Equality*, Harvard University Press, 2002, p. 11-385.

Texte grec

PLATON, *Apologie de Socrate* (Απολογία Σωκράτους) et *Criton* (Κρίτων)

Texte latin

ABÉLARD, *Des Intellections*. Édition, traduction et commentaire par P. Morin, Paris, Vrin, 1993.

Texte arabe

AL-FĀRĀBĪ, *Kitāb al-siyāsa al-madaniyya*, éd. F. M. Najjar, Beyrouth, Dar el-Machreq, 1993, p.31-69.

Texte italien

*LABRIOLA, *Saggi sul materialismo storico*, Roma, Editori Riuniti, 2019, p. 27-275

Les inscriptions par Internet aux concours ont généralement lieu en septembre-octobre
Pour tout renseignement, cf <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33985/enseigner-college-lycee-general-capes.html>